

Extrait du Irma : Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles

<http://www.irma.asso.fr>

1998

Musiques traditionnelles : musiques actuelles ?

- CIMT - Ressources -

Date de mise en ligne : mardi 18 avril 2006

Irma : Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles

Les musiques traditionnelles ont connu, à partir des années 70, un renouveau considérable qui les a propulsées sur le devant de la scène artistique. À côté d'une pratique amateur particulièrement vivace, elles ont développé un secteur professionnel rassemblant artistes et groupes, producteurs de spectacle et labels. Fondues aujourd'hui sous l'étiquette de "musique du monde" avec d'autres formes populaires, elles profitent de l'élan d'intérêt pour cet ensemble hétéroclite d'expressions musicales qui caractérise les années 90. Les voilà maintenant classées parmi les "musiques actuelles" au même titre que le jazz, le rock ou la chanson.

Une invention des temps modernes

Au premier abord, il semble paradoxal de considérer les musiques traditionnelles comme "actuelles". L'actuel définit une expression en parfaite adéquation avec son époque ; elle peut même présenter un caractère éphémère. De son côté le terme de traditionnel renvoie à des formes liées à un héritage fortement normatif et l'on sait que les musiques traditionnelles se construisent en partie autour de la notion de préservation et de transmission d'une mémoire et d'un patrimoine.

Pourtant, ce sont bien les temps modernes qui ont inventé le concept même de musique traditionnelle, selon l'expression en usage aujourd'hui. Le qualificatif a évolué dans le temps, et le terme utilisé - populaire, folklorique, traditionnel, folk, world - renseigne plus sur l'époque que sur l'objet. D'abord strictement limité aux expressions populaires anciennes, le terme consacré par chaque période s'est élargi aujourd'hui à un concept plus hétérogène. Il englobe maintenant ces traditions orales populaires, mais aussi les traditions savantes extra-occidentales - et tout autant les traditions indigènes que les expressions exogènes venues d'autres pays et transportées dans un contexte social différent par les contraintes de l'émigration.

Dans le même temps, les acteurs actuels des musiques et des danses traditionnelles, tout en assumant l'héritage dont ils sont les porteurs ou les interprètes, refusent de se laisser enfermer dans cette unique dimension patrimoniale. Ils revendiquent une part importante de création autour du fonds traditionnel. Cette part de création, qui porte à la fois sur les modes d'interprétation des différents répertoires et sur la composition à partir des formes anciennes, donne à leurs productions ce caractère d'actualité qu'on leur reconnaît maintenant. En l'espace de vingt-cinq ans, le développement des musiques traditionnelles a connu plusieurs épisodes bien différents mais à chaque fois profondément liés à l'actualité de l'époque où ils se situent. La connaissance de leur histoire permet de mieux appréhender l'évolution et l'état de ce secteur aujourd'hui.

Folk et régionalisme

La fin des années 60 est marquée, à travers le monde occidental, par un considérable regain d'intérêt pour les musiques traditionnelles. Jusqu'à cette date, elles demeurent, dans notre pays, confinées dans la confidentialité des études scientifiques ou l'anonymat d'une pratique amateur peu visible, essentiellement liée aux groupes folkloriques. Pourtant, certaines régions connaissent déjà une forte poussée de leurs pratiques locales. C'est le cas notamment de la Bretagne où les cercles celtiques et les bagadou ont pris leur essor durant les premières années de l'après-guerre. Des fédérations, comme Kendalc'h ou la BAS, encadrent puissamment cette pratique, formant musiciens et cadres et organisant rencontres et concours. À la fin des années 60, le Poitou connaît aussi, au sein de l'UPCP, l'essor d'un phénomène analogue qui conjugue recherche de terrain, développement du secteur associatif et pratique musicale.

Au début des années 70, un mouvement parti des grandes métropoles et du monde étudiant, le "mouvement folk", fait irruption dans le monde musical. Il est le premier à investir délibérément tous les lieux de diffusion et l'édition phonographique. Jusque là, l'édition dans ce domaine demeure quasiment inexistante ou très régionaliste. Elle va acquérir une présence importante, des collections entièrement consacrées à ce répertoire voient le jour, des "majors" accueillent dans leur catalogue artistes et groupe alors que les festivals et les tournées se multiplient. Le caractère libertaire de ce mouvement, héritier du contexte social et politique de l'époque, le porte immédiatement à ne pas se satisfaire d'une action uniquement tournée vers la diffusion mais à privilégier une pratique collective. Très vite, on met sur pieds stages et ateliers qui vont répandre cette pratique à travers tout le territoire. Lorsque le mouvement s'essoufle et finit par disparaître, il a eu le temps de provoquer la floraison d'une multitude de groupes et d'associations dont les préoccupations et les activités vont rejoindre certains mouvements régionalistes lors de l'épisode suivant.

La carte de l'institution

Au début des années 80, le mouvement connaît une désaffection du public qui se tourne alors vers d'autres formes musicales. Les salles de spectacles se vident et les disques se vendent moins. Le milieu associatif reporte ses efforts sur la découverte de répertoires et de styles méconnus. L'époque va se caractériser par un travail qui mène de front un approfondissement des connaissances et l'institutionnalisation du secteur. En effet, l'Etat s'intéresse enfin à lui. Des Assises se tiennent à Ris-Orangis en 1981 qui déboucheront sur la création d'une Commission consultative au sein de la Direction de la musique et de la danse. On trouve réunis dans cette commission le milieu associatif - et particulièrement de grandes associations régionales comme Dastum pour la Bretagne, l'UPCP pour le Poitou-Charentes ou le Conservatoire occitan à Toulouse - des musiciens et des chercheurs. Un poste d'inspecteur chargé des musiques traditionnelles est créé. Le secteur dispose donc, à partir de cette date, d'une reconnaissance des pouvoirs publics et d'un interlocuteur au ministère de la Culture.

En 1985, la Commission débouche sur la fondation de la Fédération des associations de musiques traditionnelles (FAMT devenue aujourd'hui FAMDT, par l'adjonction indispensable de la danse) ainsi que sur la création des Centres de musiques traditionnelles en région. Ces derniers voient le jour en s'appuyant sur des structures déjà existantes qui sont labellisées par le ministère et signent avec l'Etat une "convention d'objectif". Recherche, formation, diffusion, mise en réseau font partie du programme d'activités des Centres en région. La création, en 1992, du Centre d'information des musiques traditionnelles (CIMT), complète le dispositif.

Petit à petit, une action de maillage du territoire se met en place orientée selon un axe nord-ouest/sud-ouest déterminé par les régions ayant préservé une forte pratique des musiques et des danses traditionnelles. Les régions très urbanisées connaissent elles-aussi un développement accéléré des pratiques musicales. La région Rhône-Alpes mais surtout l'Ile-de-France présentent les plus fortes concentrations d'artistes se consacrant aux musiques du monde et une diffusion intense aussi bien grâce aux grands équipements culturels qu'aux petits lieux. On peut affirmer qu'il s'agit ici d'une politique délibérée "d'aménagement du territoire" au travers d'un réseau unique en Europe et dont l'action se poursuit aujourd'hui.

La vague des musiques du monde

Mais au début des années 90, le mouvement des musiques traditionnelles a été rattrapé par une autre vague musicale qui trouve son origine en Angleterre : le phénomène de la "world music". Ce mouvement recouvrait à l'origine un concept économique, une opération de commercialisation menée par des compagnies phonographiques décidées à ouvrir et à protéger un nouveau marché.

Aujourd'hui, les musiques traditionnelles se retrouvent sous l'étiquette de "musiques du monde", notion encore plus hétérogène que toutes celles définies auparavant. Ce courant centrifuge charrie pêle-mêle musiques ethniques et traditionnelles, musiques de tradition savante extra-européennes, genres dérivés des formes traditionnelles, musiques populaires urbaines des cinq continents, variétés et chanson teintées par les traditions locales… tout cet imbroglio musical rangé par origine géographique. Les musiques traditionnelles forment toutefois le noyau de cette nébuleuse, la source encore intacte où tous ces genres peuvent venir s'abreuver.

Le phénomène des "musiques du monde" transporte avec lui l'apologie du "métissage". Mélange des styles et des genres, des répertoires et des formes, à l'image d'une société qui rêve l'abolition de ses conflits dans une fusion des cultures. Or les musiques traditionnelles demeurent fortement imprégnées par la thématique identitaire. Noyés dans l'anonymat des grandes métropoles, les originaires d'une même communauté utilisent souvent leurs musiques et leurs danses traditionnelles pour perpétuer le souvenir du pays d'origine et resserrer le lien social.

Certains promoteurs de la world music semblent par moments succomber à la tentation de récupérer toutes les richesses des musiques traditionnelles du monde pour les exploiter à leur profit en les coulant de force dans le format musical de la variété occidentale. Gommant les aspérités de leurs échelles, rabotant les rugosités des instruments et des voix et les enrobant dans une nappe harmonique éloignée de leur fonctionnement, ils ne font souvent que recréer un autre modèle tout aussi insipide et standardisé. Par ignorance, par mépris ou par souci commercial, ils en arrivent à déformer ou à détruire - malheureusement avec la complicité des musiciens - les rythmes, les échelles musicales et le système modal, tout ce qui constitue l'identité même de ces musiques et leur profonde originalité.

Les variétés demeurent constamment à la recherche de genres nouveaux afin de les mettre à la disposition du marché. Aujourd'hui, c'est le monde entier qui est mis à contribution, pour ne pas dire au pillage. On voit se dessiner une norme mondiale imposée par la production occidentale mais en même temps les formes musicales "locales" (pour employer l'abominable jargon des "majors") parviennent parfois à ressurgir et à détourner à leur profit cette standardisation imposée.

Les déplorations inutiles

Il ne servirait à rien de déplorer ce courant qui entraîne maintenant dans son sillage les musiques traditionnelles dans leur acception première. De la même façon que le mouvement folk s'était engouffré dans la vogue du folk-song, les musiques traditionnelles ne peuvent que s'engager délibérément dans cette nouvelle aventure. Quand bien même cette appellation recouvre des formes hétéroclites, les "musiques du monde" proposent néanmoins un début d'approche de la multiplicité des cultures.

Les musiques traditionnelles prennent place désormais parmi les "musiques actuelles" et leur présence, à côté du jazz ou du rock, renseigne à la fois sur les revendications de ceux qui les pratiquent et sur la conception qui prévaut aujourd'hui. Bien quelles soient porteuses d'héritages séculaires et de traits archaïques, elles demeurent ressenties comme une source unique de revivification des formes et des pratiques artistiques. Dans le même temps, elles apparaissent comme la manifestation la plus claire de l'identité de chaque culture sans pour autant renoncer à l'universel. Et c'est précisément cet ancrage dans le passé et cet investissement dans le présent qui leur confèrent un caractère résolument moderne.

On ne peut plus aujourd'hui camper sur ses propres racines dans le désintérêt ou l'hostilité aux autres cultures ou aux autres genres musicaux. La curiosité devient la qualité première et nécessaire des acteurs des musiques traditionnelles et rencontre en chemin celle des tenants d'autres esthétiques. De nouvelles formes sont en gestation.

Musiques traditionnelles : musiques actuelles ?

Cette germination est bien le signe d'une vie réelle et intense, d'une détermination à s'affirmer "actuel".